

Choisis la vie !

(Passy Annonciation le 12 février 2017)

Lectures : Deutéronome 30, v. 15 – 20

(Psaume 119, v. 1 – 32)

(1 Corinthiens 2, v. 6 – 10)

Matthieu 5, v. 17 – 37

C'est étonnant ! Les textes du jour suivent un cycle fixe de 3 ans commun à de nombreuses églises chrétiennes. Oui, c'est étonnant qu'ils se prêtent si souvent et si bien au hasard des circonstances de chaque dimanche. Aujourd'hui c'est jour de joie, c'est le baptême de Nora. En l'accueillant dans l'Eglise à la demande de ses parents nous disons ensemble oui à la vie, reconnaissant que Dieu nous a aimé le premier, comme le rappelle la liturgie.

Dans Deutéronome 30 nous venons de lire l'exhortation, j'allais dire le commandement : choisis la vie afin que tu vives toi et ta postérité. (v. 19b). Choisir la vie dans l'Ancien Testament, c'est respecter la loi et les commandements. Il faut attendre la venue de Jésus sur terre pour que le choix de la vie devienne une manifestation d'amour. C'est autour de ces deux visions que je vous propose d'articuler notre réflexion ce matin.

1^{ère} partie : dans l'Ancien testament, une exhortation au respect de la loi pour bien vivre :

Le passage que nous avons lu se situe juste avant la mort de Moïse au moment où les Hébreux, le peuple de Dieu, s'apprêtent à entrer dans la terre promise. 40 ans d'égarement dans le désert vont prendre fin, une nouvelle vie va commencer, sans Moïse mais avec son héritage et notamment la loi qu'il a reçue des mains de Dieu au mont Sinaï.

1. Une alliance autour de la loi:

Le peuple est confronté à un choix : vivre selon la loi sous l'œil de Dieu ou s'affranchir de la loi et être mort pour Dieu. C'est le Dieu de l'Ancien testament qui parle. On sait que c'est un Dieu sévère, un Dieu vengeur et guerrier. Alors qu'Abraham avait reçu une promesse inconditionnelle, l'alliance proposée aux Hébreux ici se compose d'un commandement et d'une promesse. C'est du donnant /donnant : la loi, le bien, la vie. A contrario, si l'on se détourne de Dieu et de l'obéissance à ses commandements on fait allégeance au mal et on se condamne à la mort. La promesse est à la fois bénédiction et malédiction. Mais c'est aussi un Dieu fidèle et aimant qui « fera tout comme il promet » venons-nous de chanter.

Oui, il y a une grande joie à pratiquer la loi et les commandements. Le Psaume 119 en porte témoignage en 176 versets. Mais n'est-ce pas mission impossible ? On dit que la loi juive compte autant de prescriptions qu'il y a de jours dans l'année et de muscles dans notre corps. Une façon d'exprimer que la loi nous régente en permanence et dans toutes nos

actions. Qui parmi nous se sent capable de caler son activité à chaque instant sur les dispositions de la loi ? Où est la vie ? Le respect de cette loi, c'est plutôt la négation de la vie par l'étouffement de toute liberté.

Certes les hommes ont trouvé une parade et le développement des interprétations de la loi dans une casuistique toujours plus élaborée a permis aux juifs, aux pharisiens notamment, de vivre avec la loi. Mais tous ne l'acceptent pas. La loi elle-même a prévu un kit de survie : c'est le rachat des infractions. L'institution du jubilé où l'on efface dettes et procès est superbe en ce qu'elle va au-delà de la logique habituelle de la loi qui est d'ordre comptable : pour telle infraction, telle pénitence. Les réformateurs ont trop ardemment dénoncé cette pratique qui a conduit aux indulgences dans l'église de leur temps pour que nous ne la condamnions pas. Parlons un instant de Calvin et sa vision de la loi.

2 Les fonctions de la loi :

Calvin a distingué 3 fonctions de la loi : théologique, politique et didactique. En premier lieu la loi nous offre un miroir dans lequel nous pouvons constater notre incapacité à obéir pleinement et à satisfaire les exigences exprimées par Dieu. Devant notre « imbécillité et notre impureté » nous comprenons que par nos seules forces nous ne pouvons rien. La deuxième fonction de la loi est d'ordre social. Elle établit les règles nécessaires à la vie en commun au sein d'une société organisée. Elle limite la propension du plus fort à s'imposer et établit la notion de peine en réparation de l'infraction commise à l'égard de l'ensemble de la société. Il est clair que le respect de la loi qui sera nécessairement incomplet et fondé sur la crainte de la sanction n'apporte rien au salut.

La troisième fonction de la loi est plus originale et n'apparaît pas dans les textes de Luther, c'est sa mission didactique. On parle beaucoup aujourd'hui de la valeur éducative de la peine qui doit permettre, au-delà des aspects expiatoire et réparateur, d'amender le comportement du coupable. Ici, il s'agit d'aller un peu plus loin et de comprendre que bien que la loi soit inutile au salut, son respect s'impose pour encadrer notre vie terrestre conformément à la volonté divine. C'est pour nous une aide, un guide auquel nous nous conformons non par crainte de la sanction mais sur une base d'obéissance volontaire dans l'attente de la vie nouvelle où la loi d'amour sera inscrite dans nos cœurs.

2^{ème} partie : Jésus nous révèle le sens de la loi pour que nous puissions pleinement vivre :

1. La nouvelle loi d'amour comme accomplissement de la loi :

Revenons à ce que nous dit Jésus en Matthieu 5. C'est un extrait du sermon sur la montagne considéré comme le cœur de l'enseignement de Jésus et qui commence par les célèbres béatitudes. Jésus parle donc de bonheur, ce qui est nettement plus positif que d'évoquer la loi et ses sanctions. Dans le passage que nous avons lu, il reprend la loi et commente, explique plus qu'il actualise. Jésus ne modifie pas la loi, il nous la fait comprendre en allant au-delà de sa lettre.

Premier exemple : tu ne tueras point, c'est le cinquième commandement. Je retiens deux enseignements des paroles de Jésus. D'une part, il étend la notion de meurtre à tout ce qui contient de la haine en considérant que l'on peut tuer d'un mot agressif, d'une parole excessive et dénuée d'amour. D'autre part, il nous incite à anticiper sur l'application de la loi en nous réconciliant avec notre adversaire avant d'être remis entre les mains de la justice. Pas uniquement par crainte de la sanction (deuxième usage) parfois imprévisible en raison de l'iniquité ou de la corruption des juges de son époque mais surtout pour nous rappeler que face à la loi nous sommes tous pécheurs et condamnés (premier usage de la loi) et pour nous inciter à l'application spontanée et volontaire de la loi (troisième usage).

Les autres exemples suivent la même ligne : c'est face à nos cœurs endurcis que la loi se montre sévère et seul l'amour dans la relation aux autres peut nous conduire à la vie. Derrière l'adultère Jésus démasque la mesquinerie égoïste de la concupiscence et la convoitise. A propos de la répudiation il renverse la perspective en obligeant le mari à considérer le sort de la femme répudiée. Enfin, il dénonce la duplicité et la fourberie qui se cachent derrière l'usage du serment. A chaque fois, la démonstration est claire : nous sommes pires que nous ne le pensons et condamnés tant par la lettre que par l'esprit de la loi. A chaque fois, le manque de respect de l'autre, l'égoïsme et surtout la faiblesse de notre amour du prochain sont dénoncés par Jésus comme la source du péché.

Dès lors qu'elle vise la vie en disciple de Jésus, l'exhortation « choisis la vie » prend tout son sens. Le cercle devient : salut, vie chrétienne, loi d'amour.

2. *Choisir la vie avec Jésus:*

Tu aimeras ton prochain comme toi-même ! Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ! Remettons bien le commandement d'amour de Jésus au centre de notre vie. C'est ainsi que je comprends que Jésus est venu accomplir la loi en lui donnant son vrai sens. Il n'y a pas abolition mais intégration de la loi de l'ancien testament dans la loi d'amour qui nous est proposée.

En Jésus, Dieu forme une nouvelle alliance, le nouveau testament, qui est l'accomplissement des alliances successives et impossibles de l'ancien testament et en particulier la réalisation de la promesse faite à David. En mourant sur la croix Jésus a dit « tout est accompli ». Sa mort nous sauve : face à la loi nous étions pécheurs et condamnés, il prend sur lui nos péchés et nous permet d'apparaître justes devant Dieu pour vivre dans son amour.

Jésus parle de la vie dégagée du péché, celle qu'il nous offre. Il fait une vraie promesse et elle est sous vos yeux dans ce temple: « Je suis, le chemin la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi ». Une promesse de vie qui, elle, n'est pas intégrée dans un pacte, dans un marchandage. Nous sommes dans la nouvelle alliance avec Dieu, celle de l'amour et du don qui ont remplacé la loi. Cette loi nouvelle nous engage et nous oblige à revoir tous nos comportements en nous convertissant, c'est tout le sens du sermon sur la montagne. Mais, même si c'est une voie difficile et pleine d'exigences (un mot qui s'est imposé à moi au réveil ce matin), elle nous conduit à une vie où le bonheur des béatitudes est possible.

X x X

Forts de cette assurance, il nous appartient de témoigner en pratique que, comme les parents de Nora aujourd'hui, les chrétiens choisissent la vie. Jésus, ne nous a-t-il pas laissé cette dernière parole, « c'est à l'amour que vous aurez les uns envers les autres que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples » ?

Qu'il en soit ainsi ! Amen.

Frédéric Bompaire
le dimanche 12 Février 2017